

**VIH** La prise d'un traitement antirétroviral rend le virus intransmissible. Une campagne d'information de l'Aide suisse contre le sida vient de démarrer.

Une personne séropositive qui prend son traitement de manière régulière ne transmet plus le VIH, y compris lors de rapports sexuels sans préservatif. La prise de médicaments antirétroviraux rend le virus indétectable dans le sang, les muqueuses et les liquides physiologiques et il devient dès lors intransmissible. C'est le message délivré actuellement par la campagne «undetectable» menée par l'Aide suisse contre le sida. Dans deux jours, le 1er décembre, aura également lieu la Journée mondiale de lutte contre le sida.

Ces informations ne sont pas nouvelles pour les personnes séropositives et leur entourage ou encore pour le corps médical. Dans la population en général, par contre, ce message est moins bien connu. Pourtant, cette information a déjà été publiée en 2008 par la Commission fédérale pour la santé sexuelle dans un document connu sous le nom de déclaration suisse (swiss statement). «Au début, la déclaration suisse parlait d'absence



### UNE PERSONNE SÉROPOSITIVE SOUS TRAITEMENT

- a une virémie indétectable dans le sang, les muqueuses et les liquides physiologiques
- ne transmet plus le virus, même si elle reste porteuse
- peut donc avoir des rapports non protégés sans risquer d'infecter une autre personne
- peut avoir des enfants sans risque de leur transmettre le VIH

## Sous traitement, une personne séropositive ne transmet plus le VIH

PAR LYSIANE.FELLAY@LENOUVELLISTE.CH



**C'est important de lutter ensemble contre la peur**

JOHANNE GUEX,  
RESPONSABLE DE L'ANTENNE SIDA  
DU VALAIS ROMAND

d'infectiosité si une série de conditions étaient réunies. A l'époque, cette communication a fait l'objet de critiques et d'attaques de la part de mem-

bres de la communauté scientifique ainsi que des milieux de la prévention. Il nous a fallu attendre que des études à grande échelle viennent confirmer cette affirmation», explique Andreas Lehner, directeur de l'Aide suisse contre le sida. Aujourd'hui, tous les doutes ont été balayés. «Des études très complètes ont été menées avec des personnes séropositives sous traitement qui avaient des rapports sexuels sans protection avec leurs partenaires. Les résultats prouvent que dès le moment où le virus est indétectable, il devient intransmissible», affirme-t-il.

### Une libération

Dans un premier temps, l'information a été diffusée auprès des personnes concernées uniquement. L'objectif était de changer leur vision d'elles-mêmes et de leur permettre d'entrevoir l'avenir avec davantage de sérénité. «Les patients ont ressenti un soulagement incroyable et beaucoup de joie. Ils vivaient depuis des années avec la conviction de représenter un danger pour les autres», souligne Andreas Lehner. Pour les personnes séropositives, ces informations sonnent comme une libération. Ils ont désormais la possibilité d'avoir

des rapports sexuels sans préservatif et d'avoir des enfants sans craindre de transmettre le VIH. Désormais, l'objectif de l'Aide suisse contre le sida est de diffuser ce message à large échelle. «C'est important de lutter ensemble contre la peur», relève Johanne Guex, responsable de l'Antenne sida du Valais romand. «Il y a encore beaucoup de travail puisque la majorité des messages de prévention sur le risque de transmission du VIH véhiculés dans les campagnes de prévention se basent sur une perception du VIH ancienne. Le message de la déclaration suisse n'y apparaît pas du tout. Cela entretient la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes séropositives», note Johanne Guex.

### Discrimination

Cette discrimination est une réalité pour de nombreuses personnes séropositives. L'Aide suisse contre le sida a enregistré pas moins de 118 déclarations de discriminations liées au VIH en 2017. «Cela peut être un partenaire qui vous rejette par peur d'être infecté ou alors un prestataire de soins qui

vous refuse comme patient ou qui prend des mesures disproportionnées pour un risque inexistant», relève Andreas Lehner. Il y a aussi de nombreuses discriminations en rapport avec l'assurance maladie. Plusieurs cas concernent des personnes qui ne recevaient plus de prestations de leur caisse maladie en raison d'arriérés de primes, alors qu'elles avaient besoin de toute urgence d'un traitement antirétroviral. Certaines assurances refusent de conclure un contrat avec une personne séropositive. Certains employeurs ont peur qu'un employé séropositif puisse infecter des collaborateurs ou des clients et adoptent une attitude discriminatoire. L'Aide suisse relève dans son rapport qu'elle n'avait encore jamais recueilli autant de signalements de violation des données et de discriminations. Nous pouvons y lire que «leur nombre a augmenté de 30% par rapport à l'année précédente». Les milieux de la prévention espèrent que l'information sur l'indétectabilité du virus pourra faire évoluer le regard de la société sur les personnes séropositives.

### EN BREF

#### FORUM ADDICTIONS

**L'importance du groupe dans le traitement**



Quand on souffre d'une addiction, le groupe de pairs peut prendre une grande importance dans le parcours de soins. Cette thématique sera abordée lors du prochain Forum Addiction qui se déroule le 5 décembre à Sion à la salle de conférence de l'Association valaisanne des entrepreneurs). Le Forum est ouvert à tous. Des intervenants d'Addiction Valais parleront de différentes façons de travailler avec un groupe et de l'offre existante dans notre canton. Daniela Dunker Scheuner, psychologue, psychothérapeute responsable de l'Unité d'enseignement en thérapie comportementale et cognitive au CHUV donnera également une conférence intitulée: «Quel groupe pour quel patient? - Etat des lieux des recherches actuelles sur la prévention de la rechute». Plus d'infos: <http://www.addiction-valais.ch/?page=forum&IDNEWS=130383>

### ARNAQUES

**Séniers, protégez-vous contre les abus financiers**

De nouvelles arnaques financières sont continuellement inventées. On en est souvent victime au moment où on s'y attend le moins, en répondant au téléphone, en ouvrant un mail, en ouvrant la porte... Pour mettre en garde les séniers, Pro Senectute Valais-Wallis organise, en collaboration avec la police cantonale valaisanne, un cours «Comment se protéger contre les abus financiers?» Il aura lieu le mardi 4 décembre de 14 à 15 h 30 à Sion (prix du cours: 10 francs). Inscription obligatoire au 027 322 07 41.

### PREVENTION

## CONNAÎTRE SON STATUT SÉROLOGIQUE

La transmission du VIH est encore une réalité aujourd'hui. Le plus souvent, l'infection intervient lors de rapports sexuels non protégés (sans préservatif ou sans PrEP) avec une personne qui ignore qu'elle est porteuse du virus, faute de dépistage. «Aujourd'hui, on peut dire qu'un partenaire séropositif sous traitement avec une virémie indétectable est plus fiable qu'un partenaire qui ne connaît pas son statut sérologique», souligne Johanne Guex, responsable de l'Antenne sida du Valais romand.

Le dépistage reste donc très important. Il permet de savoir si la personne est porteuse ou non du VIH. Le dépistage devient indispensable à la suite d'une prise de risque comme un rapport sexuel non protégé, un déchirement du préservatif, un partage de seringues ou de matériel d'injection. Enfin, il faut rappeler que le préservatif permet non seulement de se protéger du VIH, mais également de réduire le risque pour les autres infections sexuellement transmissibles actuellement en recrudescence.